

Mécanisme de l'ONU pour les Tribunaux pénaux internationaux

Traducteur/réviseur (français), P-4

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 8 novembre 2016
DATE DE PUBLICATION : 10 octobre 2016
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Greffe/Section des services linguistiques
LIEU D'AFFECTATION : La Haye
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 16-LAN-RMT-67923-R-THE HAGUE (R)

Durée du poste : du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques :

Le poste est à pourvoir au sein de la Section des services linguistiques du Greffe, sous la direction du Chef de la Section des services linguistiques et de conférence du TPIY.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la direction du Chef du Service de traduction française du TPIY, le titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- Il traduit et/ou révisé divers types de documents, principalement juridiques, de l'anglais vers le français, en respectant les délais impartis et en employant la terminologie consacrée.
- Il s'efforce de présenter un travail de grande qualité par sa rigueur, sa cohérence et sa fidélité à l'esprit, au style et aux nuances de l'original ; il respecte la terminologie et l'usage établis et, dans la mesure du possible, veille à la cohérence des travaux qu'il réalise en collaboration avec d'autres traducteurs.
- Il fait part de ses appréciations et donne des conseils aux traducteurs.
- Il fait appel à toutes les sources de référence, d'information et de consultation utiles à son travail et effectue toutes les recherches nécessaires.
- Il maintient une certaine cadence de travail et un certain volume de production, selon la difficulté des textes et compte tenu des délais impartis.
- Il relève tout élément terminologique nouveau.

COMPÉTENCES

- **Professionnalisme** — Fierté du travail accompli ; compétence professionnelle et maîtrise du sujet. Solides aptitudes à la rédaction ; grande rigueur, cohérence et fidélité à l'esprit, au style et aux nuances de l'original ; bonne maîtrise du sujet ; capacité d'utiliser toutes les sources de référence, de consultation et d'information se rapportant au texte à traduire ; capacité de maintenir une certaine cadence de travail et un certain volume de production selon la difficulté des textes et compte tenu des délais impartis ; aptitude à travailler en équipe et de façon coordonnée afin d'assurer la cohérence terminologique et stylistique de textes similaires ; aptitude à traduire rapidement et efficacement sous pression. Spécialisation dans un domaine de compétence correspondant aux activités du Mécanisme, notamment en droit ; exécution des tâches avec la conscience et le souci d'efficacité voulus pour honorer les engagements contractés, tenir les délais et obtenir les résultats escomptés ; plus motivé par des raisons professionnelles que personnelles, le titulaire persévère face aux obstacles et aux difficultés et garde son calme dans les situations de crise. Souci du respect du principe de l'égalité des sexes en assurant la pleine et égale participation des hommes et des femmes dans tous les aspects du travail. Connaissance des bases de données terminologiques et des logiciels informatiques à utiliser.
- **Volonté de perfectionnement** — Le titulaire du poste se tient au fait de l'évolution de sa propre profession/spécialité ; il s'emploie activement à progresser sur les plans professionnel et personnel et contribue à la formation de ses collègues et subordonnés ; il est à l'écoute des autres et tient compte de leurs réactions afin d'apprendre et de se perfectionner.
- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite l'avis des autres en valorisant leurs idées et leurs compétences ; il est prêt à apprendre au contact des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.

QUALIFICATIONS

Formation :

Diplôme du niveau d'un master en traduction, délivré par une université ou un établissement équivalent. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à une expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu d'un diplôme universitaire supérieur.

Mécanisme de l'ONU pour les Tribunaux pénaux internationaux

Expérience professionnelle :

Au moins sept (7) années d'expérience de la traduction/révision, de préférence dans le système des Nations Unies ou dans une organisation internationale.

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Tribunal. Pour le poste annoncé, la maîtrise de ces deux langues est nécessaire, ce que devront confirmer les résultats de l'épreuve de traduction organisée. La connaissance d'autres langues est un atout.

Méthode d'évaluation

Les candidats présélectionnés seront invités à passer une épreuve technique et un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

La nomination à ce poste est limitée au MTPI. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions dans ses organes principaux et subsidiaires. (Charte des Nations Unies : chapitre 3, article 8.) Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le TPIY ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <http://careers.un.org>
